

**FORUM** : AG5 Organisation Mondiale de la Santé

**SUJET** : La question de la modification génétique des êtres humains

**SOUmis PAR** : Russie

**MEMBRES SIGNATAIRES** : Allemagne, Arabie Saoudite, Chine, Corée du Sud, Espagne, États-Unis, Singapour

*l'Organisation Mondiale de la santé (OMS),*

*Croyant que la modification génétique s'accompagne d'espoirs incroyables pour le soin de maladies,*

*Étant aussi pleinement consciente cependant qu'elle présente des risques uniques et inédits sur le plan éthique, social et médical,*

*Alarmée par de récents débordements, notamment en 2018 lorsqu'un scientifique du nom He Jian Kui a annoncé qu'il avait modifié les gènes de bébés filles jumelles, allant contre les lois de son pays,*

*Reconnaissant que la recherche sur la modification du génome humain n'est pas suffisamment développée et comporte encore trop de risques et de mutations inattendus,*

*Déclarant que les recherches et les actions entreprises en matière de modification génétique germinale qui ne respectent pas les lois ou règlements doivent être évitées à tout prix et qu'en tant qu'États membres, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour arrêter les activités illégales dans ce domaine,*

*Considérant que le Comité de l'OMS a déclaré qu'il serait, pour l'instant, irresponsable que quiconque mette en œuvre des applications cliniques de modifications génétiques de la lignée germinale humaine,*

*Rappelant qu'à l'issue de la deuxième réunion sur l'édition du génome humain du 20 août 2019 organisée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Directeur Général de l'OMS a souligné l'importance d'attendre qu'une autorisation d'applications cliniques de modification génétique de la lignée germinale humaine soit accordée,*

1. Demande l'interdiction formelle de la marchandisation des génomes afin :
  - a) d'empêcher la création d'un commerce lucratif,
  - b) d'éviter que de futurs parents ne choisissent les caractéristiques de leurs enfants au péril de leur santé,
  - c) d'assurer que la modification génétique ait un but de soigner les maladies et qu'elle n'influence pas les prochaines générations d'une manière négative ;
  
2. Souhaite instaurer des règles strictes afin de contrôler les expériences en :

- a) appliquant une limite de deux semaines pour l'étude sur un embryon, durée à la fin de laquelle celui-ci devra être détruit,
- b) interdisant en partie les modifications ayant un impact sur l'hérédité, selon les lois du pays,
- c) assurant le rendu de rapports semestriels complets à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ;

3. Propose aux Etats Membres de former un nouvel organe judiciaire sous la tutelle de Cour Pénal International (CPI) autorisé à demander l'avis consultatif de la Cour Internationale de Justice (CIJ) nommé Cour de l'Éthique Génétique International (CEGI) afin :

- a) de juger les scientifiques qui ont fait des recherches et des expériences sur toutes les questions liées à la modification de l'ADN humain de manière illicite et contraire à l'éthique, illégalement et sans surveillance ,
- b) d'utiliser un cadre légal collectif international pour condamner les scientifique criminels,
- c) d'utiliser la même procédure et le même système de fonctionnement que celui de la CPI mais:
  - i) sans déconcentrer la CPI de ses affaires actuelles,
  - ii) en recrutant des avocats ainsi que des philosophes et des professeurs d'éthique qui proviennent de différent pays ainsi que de différent courant de penser ainsi que des scientifiques (Suède) pour superviser et partager leurs opinions expertes ,
  - iii) en se comportant d'une manière autonome,
- d) de constituer un fonds propre au profit des victimes,
- e) dissuader d'autres scientifiques ou tiers malveillants de commettre de tels crimes en donnant de lourdes sanctions :
  - i) l'emprisonnement selon l'action menée ,
  - ii) l'exclusion de la communauté scientifique et de la recherche,
  - iii) d'importantes amendes ;

4. Encourage les experts, les ingénieurs génétiques à écrire des livres grand public traduits dans différentes langues sur ce sujet pour permettre à chacun :

- a) de se renseigner sur le sujet et ainsi de ne pas avoir peur du progrès scientifique,
- b) d'être informé et de diffuser ces informations dans la société,
- c) Seule des caractères Racial, Sexiste et autre diffamation de même genre pourront être censuré par l'OMS (Suède)

5. Respecte les politiques des pays en matière d'études génétiques et apporte des changements de politique, si nécessaire, sans distinction de religion, de langue, d'origine et de statut social pour :

- a) pouvoir prendre les bonnes décisions de manière démocratique ,
- b) mettre en place des lois en fonction des avis donnés par les experts ;

6. Décide que dans le cas d'un bébé (un embryon) génétiquement modifié (germinale) se développant illégalement pendant plus de 7 semaines, le scientifique responsable sera poursuivi par la CEGI et le bébé qui a été génétiquement modifié illégalement sans son consentement :

- a) devra naître car il a aussi droit à la vie au bout de 6 semaines d'étude ,
- b) devra être pris en charge financièrement jusqu'à l'âge de 16 ans par le fonds au profit des victimes du CEGI,
- c) verra son identité gardée secrète et jamais partagée,
- d) sera régulièrement soumis à des examens médicaux ;

7. Appelle les états membres à tout mettre en œuvre pour respecter les principes précédents afin:

- a) d'éviter l'apparition de mutations indésirables et irréversibles dans le génome,
- b) de trouver une solution à certaines maladies incurables,
- c) de protéger les générations futures de possibles conséquences néfastes ;
- d) D'éviter le possible retour de toute forme d'eugénisme

8. Prie de rester particulièrement sensible et attentif sur la question.

9. Requiert que les modifications génétiques somatiques soient effectuées uniquement pour des raisons médicales de cause génétique :

- a) en interdisant les expériences n'ayant pas pour but d'améliorer la santé du patient,
- b) en mettant en place des aides financière pour les personnes atteintes de maladies génétiques ou handicaps liés à la génétique puissent avoir accès à ces expériences.